

ANNECY, LE JEUDI 25 JUILLET 2024

AGRICULTURE

Espaces Naturels Sensibles : le Conseil départemental préserve les alpages

Les alpages en Haute-Savoie :

> **59 000 hectares** d'alpage avec **1 040 unités pastorales** (unité de gestion, espace d'altitude où le troupeau ne retourne pas au siège d'exploitation) ;

> Depuis 1995, c'est près de **20 M€ de subventions attribuées aux Association Foncière Pastorale (AFP)** et aux collectivités maitres d'ouvrage pour les travaux en alpage ;

> 750 dossiers traités ;

> 1,9 M€ en 2023 ;

> **Plus de 250 000 €** de subventions ont déjà été attribuées sur le 1^{er} trimestre 2024.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la protection des **Espaces Naturels Sensibles**, le Conseil départemental de la Haute-Savoie participe à la préservation des espaces pastoraux. Chaque année, en partenariat avec la **Société d'Économie Alpestre (SEA)**, un important programme de travaux est engagé dans le cadre du Schéma des **Espaces Naturels Sensibles**. Afin de faire un point sur les réalisations de gestion de l'eau, de conservation du patrimoine bâti à vocation pastorale, les outils de gestion foncière et la problématique de partage de l'espace en montagne, **Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, Fabienne Duliège, Présidente de la SEA 74 et Conseillère départementale déléguée à la ruralité, Marie-Louise Donzel-Gonet, Vice-présidente déléguée à l'agriculture, la forêt et à l'alimentation, Nicolas Rubin, 1^{er} Vice-président délégué à l'administration générale, au sport et à l'aménagement du territoire, Daniel Déplante, Président de Commission et Conseiller départemental du Canton de Rumilly, et François Daviet, Président de Commission et Conseiller départemental du Canton d'Annecy 1, ont visité ce jour les aménagements réalisés sur l'alpage de Croisse Baulet à Cordon.**

Dans le cadre de son Schéma Départemental des **Espaces Naturels Sensibles**, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a identifié les alpages comme un des milieux prioritaires. Afin de préserver la biodiversité spécifique de montagne et ses paysages emblématiques par le maintien des exploitations, il attribue des subventions sur les thématiques de la ressource en eau, l'amélioration des bâtiments, la reconquête de zones délaissées et l'ouverture au public.

Entre 2020 et 2024, 14 projets portés par l'AFP de Sallanches-Cordon ont bénéficié d'aides du Conseil départemental de la Haute-Savoie pour un montant total de plus de 486 800 €. Cette dernière possède notamment la gestion des travaux sur l'alpage de Croisse Baulet, qui est en propriété communale et qui s'étend de 1 800 à 2 200 mètres d'altitude. La mise en valeur de cet alpage est assurée par une exploitation agricole estivant un troupeau de 650 ovins allaitants qui pâture la montagne de Croisse Baulet, du Banc, du Col de Niard et de Tré le Crot en quartier d'août. La configuration de cet alpage et la pression de prédation du loup obligent l'exploitation à engager un berger salarié et un aide berger.

La visite de l'alpage de Croisse Baulet s'est portée sur les aménagements suivants :

- Travaux d'amélioration et de sécurisation des conditions d'accès :

Menés en septembre 2023, ils ont consisté à reprofiler la plateforme sur l'emprise existante afin de lui donner un profil sécurisant pour les engins et les véhicules 4x4. Le Conseil départemental a soutenu ce projet à hauteur de **19 324 €**.

- Travaux d'alimentation en eau :

En concertation avec la commune de Cordon et l'alpagiste locataire, l'AFP a décidé de mettre en place une alimentation en eau directement depuis le captage communal. Cette alimentation a nécessité de créer une adduction de 540 mètres linéaires avec pompage compte tenu d'un dénivelé négatif de 56 mètres entre le chalet de Croisse Baulet et le captage de Rezan. La pompe de refoulement est alimentée par générateur depuis le chalet et un réservoir à diaphragme est installé au niveau du logement. Afin de potabiliser la ressource, l'AFP a installé un stérilisateur UV. L'eau potabilisée est également mise à disposition des randonneurs avec la création d'un point d'eau de puisage à proximité de

Au-delà du soutien accordé aux acteurs pastoraux, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a souhaité également intensifier sa stratégie foncière d'acquisition d'espaces naturels sensibles par le renforcement de son action sur ses propriétés en espace naturel et le maintien de l'accompagnement des territoires et des partenaires au travers des Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS).

l'abri de randonneur de Petit Pâtre. Réalisé en octobre 2023, ce projet a fait l'objet d'une subvention départementale de **65 037 €**.

- Implantation d'un logement de berger pérenne :

Ce nouveau logement en chalet en bois indépendant de celui existant dispose d'une emprise au sol de 19 m². Implanté sur plots béton, il est composé d'une pièce à vivre, d'un espace de couchage en mezzanine fermée et d'un espace sanitaire avec toilettes sèches. Un équipement de production électrique photovoltaïque avec batteries a également été installé à destination de l'éclairage, du fonctionnement du réfrigérateur et du rechargement de petits matériels. Cet équipement est essentiel pour la poursuite de l'activité pastorale ovine sur ce secteur pastoral de Croisse Baulet où le gardiennage du troupeau est assuré en permanence dans un contexte de forte fréquentation touristique et de prédation. Les travaux ont été engagés à l'automne 2023 et s'achèvent en ce début de saison d'estive. Le Conseil départemental soutient cette installation à hauteur de 94 629 €.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://www.instagram.com/htesavoiepresse)